

Rendez-vous Agenda 21 du Comité 21 jeudi 1^{er} mars 2012

Agenda 21, un outil pertinent pour prévenir collectivement les risques sociaux ?

ESCP Europe – Amphithéâtre 5119

Elise Gaultier, Comité 21

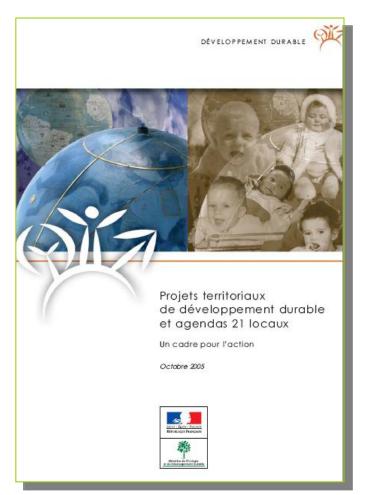
INTRODUCTION





Les risques sociaux, une thématique à approfondir dans les Agenda 21 locaux français





Définition issue du droit du travail et de la Sécurité sociale

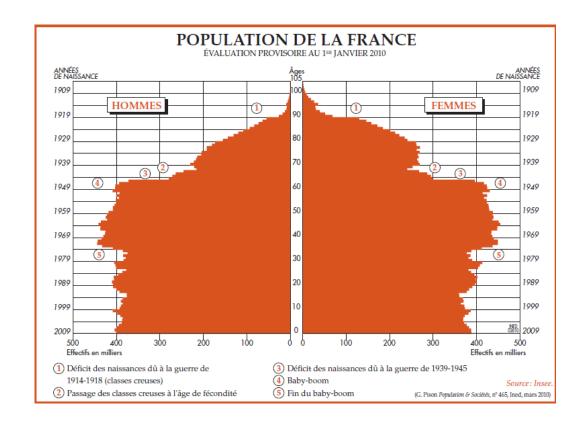
« risques sociaux » : situations (vieillesse, maladie, invalidité, chômage, maternité, charges de famille, etc.) susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille, en provoquant une baisse de ses ressources ou une hausse de ses dépenses.

Source: www.vie-publique.fr



La croissance démographique ... et le vieillissement de la population

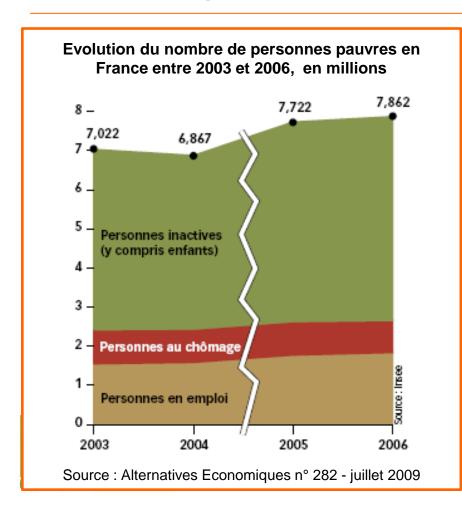
70 millions de Français en 2050 dont 11,6 millions auront plus de 75 ans

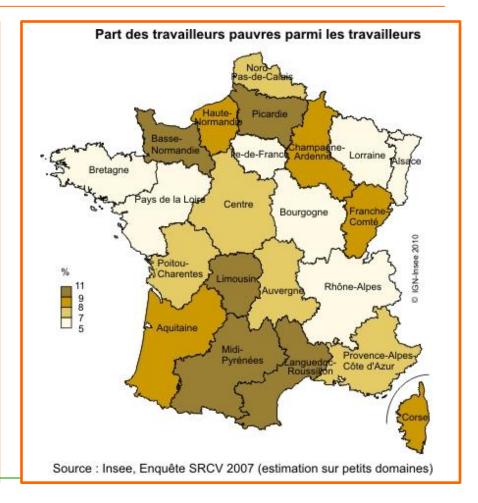






Un phénomène ancien : les travailleurs pauvres





La hausse du chômage : les jeunes premiers touchés

2,86 millions de chômeurs de catégorie A en France en janvier 2012

Taux de chômage des moins de 25 ans : de 19,5% en août 2008 à 24,6% en 2009







Les effets secondaires du chômage, constatés dès 2009 : les menaces sur la cohésion sociale

- la hausse de la délinquance et de l'instabilité conjugale (selon les sociologues)
- les études prolongées (hausse du nombre d'étudiants inscrits en Master)
- Pôle Emploi débordé! (320 000 demandeurs d'emploi confiés à des cabinets privés pour la période 2009-2011) - craintes d'une privatisation du service public de l'emploi
- une menace à terme sur l'indemnisation des chômeurs (un déficit anticipé de l'assurance chômage de 18 milliards d'euros en 2013)





La précarisation de l'emploi, constatée dès 2009

- Chute du niveau des salaires d'embauche et gel des augmentations
- Chute du nombre d'offres d'emploi de longue durée : entre août 2008 et août 2009, les offres de plus de six mois ont diminué de 17,1%, à moins de 105 000.
- Chute du nombre d'intérimaires entre mi-2008 et mi-2009 de -25,9%, soit 175 200 personnes.
- ➤ 39 % des jeunes déclarent ne pas être d'accord pour payer la retraite de leurs aînés. (enquête de la Fondation pour l'innovation politique)





Une pression sur le budget des ménages accrue par le logement, les transports et la santé

8,2%







Loisirs



En 1960, ce poste totalisait plus de 34 % du budget total. La part de tous les achats alimentaires s'est fortement réduite. Ce poste intègre le tabac pour 0,5 %.

Un poste marqué par la hausse des hats d'appareils d'enregistrement hi-fi vidéo et des jeux électroniques, loin devant les activités de plein air.

Les dépenses de santé non remboursées (3,5 % du budget) et les produits et services pour la personne (3,1 %) ont fait flamber ce poste.

Transports 14,7%

Services divers

5 %

4,5 %

Habillement

Les dépenses liées à l'automobile
arrivent en tête dans ce poste : 12,6 %
du budget d'un ménage contre 2,1 %
du fait notamment de l'augmentation
des frais de banque et d'assurance.

Le grand boom de la téléphonie et d'Internet depuis les années 1990 a fait passer la communication de moins de 2 % du total en 1960 à 5 % aujourd'hui.

La part des dépenses d'habillement a diminué de plus de moitié, prix et volumes d'achat ayant augmenté moins vite que pour les autres postes.

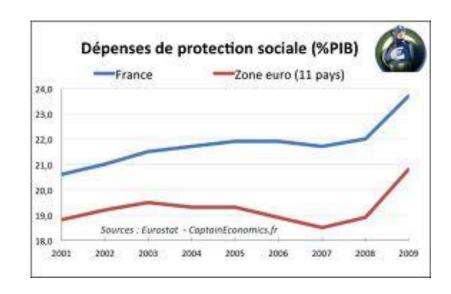




Source: dossier du magazine Mieux vivre votre argent, 2009

La protection sociale : une réponse ... qui est aussi un coût!

- La protection sociale désigne tous les mécanismes de prévoyance collective, permettant aux individus de faire face aux conséquences financières des « risques sociaux ».
- Plus largement que la seule Sécurité Sociale, elle comprend les prestations de maladie/santé, vieillesse/invalidité, chômage, famille, logement et exclusion sociale.
- Des dépenses en augmentation, sur les postes de la santé et des retraites
- Des comptes sociaux déjà dans le rouge (plus de 30 milliards pour 2010)





L'action sociale : qui impliquer, et à quelle échelle ?

- L'action sociale (...) tend à promouvoir (...) l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur
 - une grande diversité de publics : personnes handicapées et personnes âgées, personnes et familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, publics touchés par l'exclusion sociale et le chômage de longue durée,
 - une évaluation continue des besoins et des attentes,
 - la mise à disposition de prestations en espèces (aides sociales) ou en nature (services dans les établissements sociaux et médico-sociaux, accompagnement par le travail social) Article L.116-1 du Code de l'action sociale et des familles
- Les acteurs : l'Etat, les départements, les communes ... mais aussi les ONG et quelques intercommunalités!
- L'échelle : le territoire ... mais quel périmètre ?





Vers une gestion collective des risques sociaux

- De la crise de l'Etat providence (qui remet en cause la prise en charge des risques) ... à « LA crise » (qui augmente les publics dans le besoin) Comment trouver des solutions pour prendre en charge plus de risques avec moins de moyens?
- Une large palette de dispositifs qui couvrent la majorité des risques ... mais encore des gens au bord du chemin, et des besoins croissants Comment identifier les menaces à court et moyen terme a Comment prévenires?
- 505.5 milliards d'euros ivialadie Un rôle assuré traditionnellement par l'Etat ... mais aussi les collectivités locales et les association NG. Et demain ? ariats imaginer? De nouveaux acteurs doivent-ils se mettre en pisi _onomage Logement Comité 21 Pauvrete/exclusion

Objectifs de la journée

1 angle thématique

des bonnes pratiques portant sur plusieurs types de risques sociaux :

- ✓ Intergénérationnel
- ✓ Précarité des ménages

Risques sociaux

Agenda 21

1 angle méthodologique

- Cartographier les parties prenantes à mobiliser
- Articuler les politiques publiques locales portant sur les risques sociaux avec l'Agenda 21





Céline Braillon, Chargée de mission au Bureau des territoires MEEDDTL

LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES SOCIAUX DANS LES AGENDA 21 LOCAUX FRANÇAIS





Matthieu Taugourdeau, directeur général du pôle entreprises Groupe SOS

POUR UNE PRÉVENTION COLLECTIVE DES RISQUES SOCIAUX





Grégory Marlier, Service Observation et prospective régionale Région Nord-Pas-de-Calais

CONNAÎTRE ET ANTICIPER LES RISQUES SOCIAUX DE SON TERRITOIRE :

L'INDICE DE SANTÉ SOCIALE DE LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS





Raphaël Legendre, directeur du CCAS Ville de Beauvais

ASSURER LA COMPLÉMENTARITÉ D'ACTIONS AVEC LES AUTRES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LES ENTREPRISES

L'EXEMPLE DE LA VILLE DE BEAUVAIS





Plan Harmonie sociale de la Ville et du CCAS de Beauvais

- Portage par le CCAS
- Une quinzaine de dispositifs et de fonds d'aides en faveur des travailleurs pauvres concernant :
 - > L'urgence sociale
 - L'amélioration et l'action dans le quotidien
 - L'insertion des familles dans le lien social

En plus de ces fonds d'aides mis en place par la municipalité, celle-ci associe et implique prestataires et familles par des conventions de partenariats, pour réussir à répondre équitablement aux besoins sociaux

Deux exemples : Veolia (fourniture d'eau) et GDF Suez (fourniture d'électricité)









Un dialogue avec Veolia dès le contrat de DSP portant sur les économies d'eau et la prévention de la précarité

- Le Fonds eau pour maintenir l'approvisionnement en eau des foyers en situation d'impayés
 - Cogestion par le CCAS et Veolia
 - Contribution initiale de Veolia au fonds à hauteur de 7 500€
- Sensibilisation sur la « juste consommation d'eau »
 - Bus itinérant Mobil'eau de Veolia pour aller à la rencontre des habitants et les sensibiliser, en plus du dispositif CCAS d'aide à la gestion générale des budgets des familles

Bilan:

Investissement visible du délégataire pour instaurer un dialogue social Très faible nombre de fermetures de compteurs : en 2010, seulement 0,7%



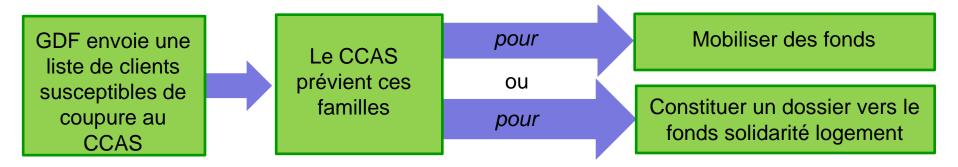


Un partenariat avec GDF Suez pour lutter contre la précarité énergétique

Signature d'une convention de partenariat avec GDF Suez en 2011, autour de 3 axes :



1) <u>Axe préventif : anticiper les risques de coupure pour maintenir la</u> fourniture d'électricité



2) Axe de renforcement du volet financier : dispositifs spéciaux de solidarité

Mise en place d'un tarif spécial de solidarité

Difficulté : nombre insuffisant de familles éligibles à ce tarif (650).

Objectif de la Ville : élargir l'éligibilité à ce dispositif, en multipliant par 3 le nombre de familles bénéficiaires

3) Renforcement du volet développement durable

Actions de sensibilisation des habitants autour de la maîtrise énergétique dans le cadre de l'opération nationale Habiter mieux

Un outil de diagnostic des CCAS : l'analyse des besoins sociaux

- Notion en creux : le besoin social
- Article 1er du décret du 6 mai 1995 : « les CCAS procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de la population qui relève d'eux et, notamment, de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, handicapées et en difficulté »
- La notion de besoin social n'est pas une réalité observable évidente, mais un processus de construction sociale. Elle se définit à partir de situations qui, à un moment donné, ouvrent droit à une intervention ou à une réponse publique. Mais le besoin social n'est pas forcément lié à une demande exprimée par les usagers.
- trois étapes

Comité 21

- une observation très large (statistiques, demandes individuelles, appréciations des partenaires, etc.) sur la démographie, la famille, l'enfance et la petite enfance, les jeunes, les personnes âgées, le logement, l'emploi et l'activité économique
- 2. mise en forme politique, qui doit être conduite sous la forme d'un travail de confrontation et d'échanges avec tous les acteurs locaux et les publics concernés. / analyse partagée permet aux acteurs de vérifier la réalité des informations contenues dans le diagnostic et de travailler à l'élaboration de préconisations

formalisation, qui énumère les besoins et indique les principales orientations retenues.

Véronique Monge adjointe au maire déléguée à l'habitat et au logement Ville de Colombes

UNE EXPÉRIMENTATION DU LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL À COLOMBES





Julie Roturier, chargée de mission Agenda 21 Conseil général de la Gironde

L'EXPÉRIMENTATION DU PACTE DE SOLIDARITÉ ÉCOLOGIQUE EN GIRONDE





CONCLUSION





Pour aller plus loin sur le sujet

- Fiche repère « Agenda 21 et risques sociaux » bientôt dans la boîte à outils Agenda 21
- L'Infos 21 de février 2012 spécial Solidarité intergénérationnelle en ligne sur www.comite21.org
- Rendez-vous Responsabilité sociétale organisé par le Comité 21 sur les seniors
- Cahier de l'Observatoire n°5 :
 Réaffirmer les priorités sociales du développement durable repères pour l'action 2011









Faites-nous part de vos bonnes pratiques!

www.comite21.org



Comité 21

thématique mensuelle

www.paysdelaloire.comite21.org

Actualisez votre page dédiée sur le site www.agenda21france.org !





Utilisez et alimentez la boîte à outils Agenda 21 du Comité 21!







Disponible sur demande à gaultier@comite21.org ou sur l'espace adhérent du site www.comite21.org

Merci pour votre participation!

Comité français pour l'environnement et le développement durable

www.comite21.org www.agenda21france.org www.rubansdudeveloppementdurable.org

Programme Territoires durables

Elise Gaultier

gaultier@comite21.org



